



Offre de service civique

Développement du réseau collectif des semences paysannes

Créée en 1980, SOL Alternatives Agroécologiques et Solidaires, est une organisation qui a pour objectif de participer à la satisfaction des besoins essentiels des agriculteur.rice.s paysan.ne.s et à la valorisation de leur rôle dans la société. L'association agit en France et à l'international pour l'agroécologie paysanne au service de la transition agricole et alimentaire. www.sol-asso.fr

La Maison des Semences Paysannes Maralpines est un collectif situé dans les Alpes Maritimes que SOL a participé à co-crée dans l'objectif de remettre les semences paysannes au coeur d'un système agricole et alimentaire résilient, sain et durable pour tous-tes. <http://mspm.fr/>

Le/la service civique sera intégré au sein du pôle programmes de l'association SOL, composé de 7 personnes.

Il travaillera en étroite collaboration avec le coordinateur réseau de la MSPM, basé à Nice.

Missions : Appui au développement du réseau de la MSPM et des activités

- Appui au développement du réseau d'associations locales
- Appui au suivi de la banque de semences
- Soutien aux activités de communication interne et externe du réseau
- Appui à l'animation des bénévoles
- Appui à la rédaction de demande de financements et rapports de suivi bailleurs

PROFIL DU CANDIDAT

- Intérêt marqué pour les questions de biodiversité cultivée et semences paysannes.
- Souhaité :
 - Connaissances du monde agricole
 - Bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse
 - A l'aise avec les outils informatiques
 - Connaissances en communication (logiciels, intérêt pour le digital) seraient un vrai plus
- Qualités personnelles : capacité de travail en autonomie, pro-activité, sens de l'organisation, réactivité/adaptabilité, excellente capacité de communication, aisance relationnelle.

CONDITIONS

- Lieu : Alpes Maritimes, Nice
- Statut et durée : service civique, disponibilité sur 6 mois, pouvant déboucher sur une offre de poste
- Temps/rythme de travail : contrat 32h avec nécessaire flexibilité. Déplacements fréquents à prévoir
- Pré-requis : permis B obligatoire, une voiture personnelle est un plus (indemnité kilométrique).
- Prise de fonction : à partir de septembre 2023
- Rémunération : indemnités en vigueur (609,96€) + chèques déjeuners + remboursement frais de transports
- Documents à envoyer d'ici le 30 septembre 2023 : CV et lettre de motivation à l'attention de Maxime Schmitt, aux adresses suivante : recrutements@sol-asso.fr et semencemaralpine@gmail.com en rappelant la référence « *service civique semences paysannes* ».